



Savoir si je me fait avoir sur les remboursements des travaux

Par **valgomond**, le **23/05/2014** à **15:32**

bonjour , j ai acheter une maison avec mon ami nous sommes pas pacs ni mariè, je voudrai juste savoir si je me fait avoir ou pas il a 64 poucent et moi 36 car il a emmener 56000 euros sur une maison de 200000 euros la je suis d accord on a donc un credit a 50/50 pour le reste mais pour les travaux je paye 50/50 alors que j ai que 36/ est normal ou je me fait avoir merci de me repondre cordialement

Par **alterego**, le **23/05/2014** à **16:47**

Bonjour,

Vous êtes copropriétaire du bien à hauteur de 36% $(200000 - 56000)/2 = 72000$ et lui à hauteur de 64%.

Sauf convention contraire, l'équité voudrait que vous ne supportiez que 36% des travaux et non pas 50%.

En cas de séparation, il est peu probable que le partage se fasse sur la base de 50%.

Cordialement